

STRATÉGIE ET FAITS MARQUANTS 2022

EXTRAIT
DU RAPPORT
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

GRI STANDARDS



Règles de déclaration

En tant que société de droit belge, producteur et fournisseur de gaz et d'électricité, Luminus est tenue de respecter l'ensemble des lois et règlements mis en place par les législateurs fédéraux, régionaux et locaux, ainsi que les organismes régulateurs, à savoir la CREG, la VREG, la CWaPE et Brugel.

Luminus S.A. est également tenue de déposer ses comptes annuels ainsi qu'un rapport de gestion auprès de la Banque nationale de Belgique, en conformité avec le Code des sociétés. Suivant les prescriptions de ce Code, Luminus a opté pour l'exemption de sous-consolidation. Les filiales de Luminus ne sont donc pas consolidées dans le rapport RSE en ligne, ni dans le présent extrait.

En tant que filiale du Groupe EDF, coté à la bourse de Paris, Luminus est soumise à certaines obligations imposées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), plus particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'information. C'est pourquoi cet extrait présentant la stratégie et les faits marquants 2022 est accessible à tous sur le site : <https://www.luminus.be/fr/corporate/developpement-durable/rapportdeveloppement-durable>.

Notre souhait est de respecter les recommandations de la Commission européenne en matière de reporting extra-financier et de publier des informations (1) pertinentes (« material ») (2) objectives, équilibrées et accessibles (3) complètes mais concises (4) stratégiques (5) orientées parties prenantes (6) cohérentes et claires, en suivant les standards GRI (Global Reporting Initiative) issus du Global Sustainability Standards Board (GSSB).

Instruments de mesure utilisés

Certaines données incluses dans le rapport RSE 2022 bénéficient d'une assurance externe :

- Les comptes annuels de Luminus sont certifiés par KPMG Réviseurs d'entreprises et déposés à la Banque nationale de Belgique.
- L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre a été réalisé par la société CO₂ Logic, en conformité avec le GHG Protocol International.
- Plusieurs documents de reporting vis-à-vis des autorités belges sont utilisés pour présenter les résultats extra-financiers de l'entreprise, notamment en matière environnementale et sociale.

Crédits photos

Couverture : Sebastiaan Franco, Medialife.

Messages du Senior Management : Luminus.

Dialogue avec les parties prenantes : Luminus.

Environnement : Luminus, Faune et Biotopes, Life4Fish.

Clients : Luminus, Luminus Solutions, Insaver, ATS.

Innovation : Luminus & ATS.

Copyright

- Rédacteur en chef : Pascale-Marie Barriquand, Head of Corporate Social Responsibility.
- Co-rédacteurs : David Gori, Christine Jensen, Arnaud Lemire, Lorenz Leysens.
- E.R. : Pascale-Marie Barriquand, Luminus, Bd Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles, mai 2023.

Cet extrait du rapport développement durable de Luminus est imprimé avec des encres à base végétale sur du papier recyclé, certifié et compensé en CO₂. Ce papier est entièrement fabriqué à partir de papier usagé et a remporté divers certificats : ISO 9001, ISO 14001, NAPM et le label écologique UE. Le papier porte aussi le label FSC, qui contrôle les points de collection du papier usagé. Le CO₂ émis lors de sa fabrication a été compensé via l'achat de certificats d'émission relatifs à plusieurs projets, tous certifiés VCS (Verified Carbon Standard), CCBS gold level (The Climate, Community and Biodiversity Standard) et/ou GS VER (Gold Standard VER). Parmi les projets concernés figurent :

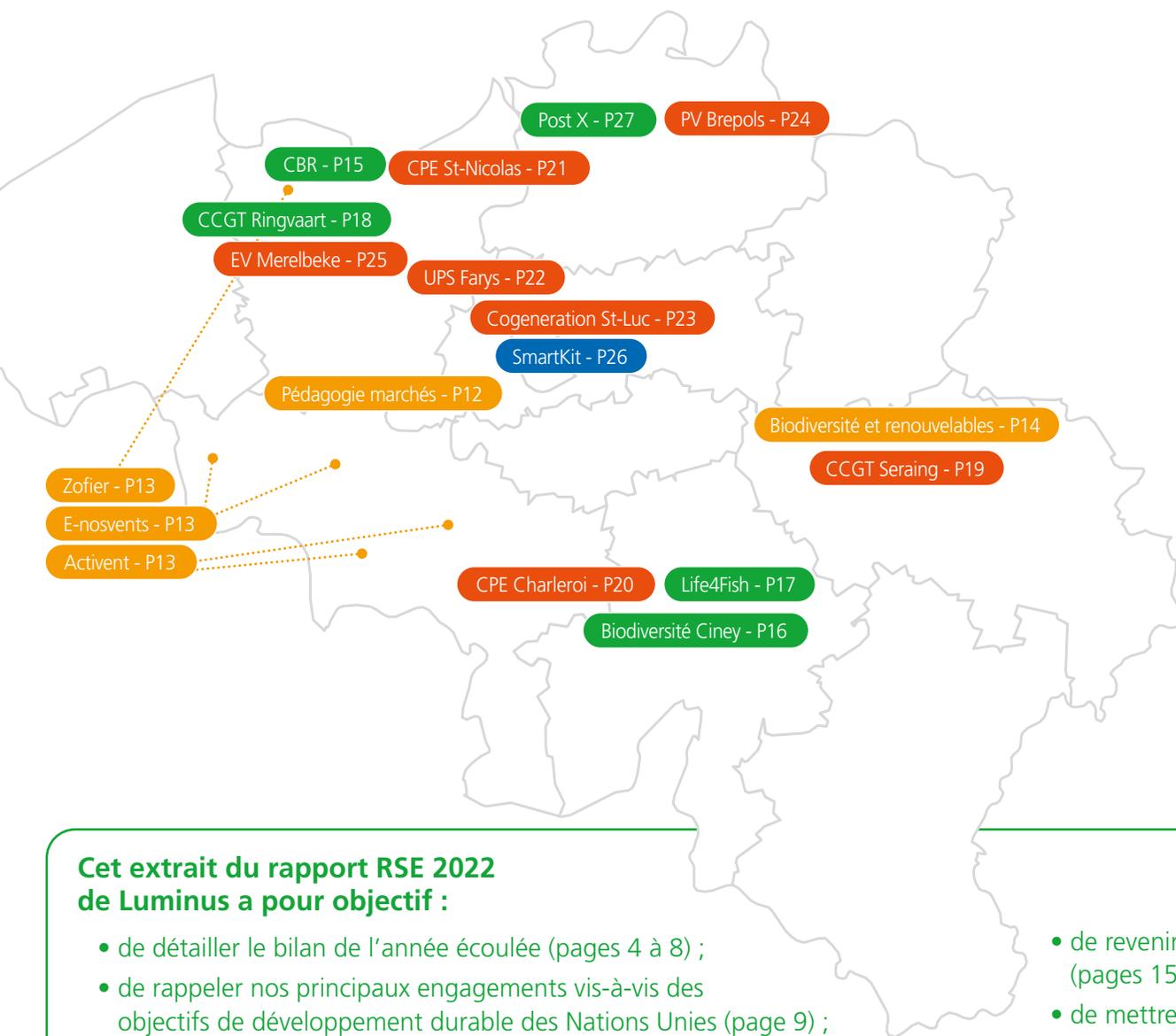
- le Kasigau Wildlife Corridor au Kenya (<https://fpm.climatepartner.com/project/details/1004/en>);
- le projet de protection de la forêt Matavén en Colombie (<https://fpm.climatepartner.com/project/details/1402/en>).



Photo de couverture : De plus en plus d'entreprises construisent des éoliennes sur leurs sites industriels, afin de réduire leur empreinte carbone. Au premier plan, l'éolienne construite par Luminus sur le site de CBR, au nord de Gand (cf. page 15).



STRATÉGIE ET FAITS MARQUANTS 2022 – SOMMAIRE



MESSAGES DU SENIOR MANAGEMENT	4 - 8
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	9
CHIFFRES CLÉS	10 - 11
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	12 - 14
ENVIRONNEMENT – ÉNERGIES RENOUVELABLES	15
ENVIRONNEMENT – PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES	16 - 17
ENVIRONNEMENT – EMPREINTE CARBONE	18
CLIENTS – SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT	19
CLIENTS – SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES	20 - 25
INNOVATION	26
RESSOURCES HUMAINES - BIEN-ETRE AU TRAVAIL	27

Cet extrait du rapport RSE 2022 de Luminus a pour objectif :

- de détailler le bilan de l'année écoulée (pages 4 à 8) ;
- de rappeler nos principaux engagements vis-à-vis des objectifs de développement durable des Nations Unies (page 9) ;
- de présenter un premier aperçu des indicateurs associés aux thèmes considérés comme prioritaires par nos parties prenantes (pages 10 et 11) ;
- d'illustrer notre souhait de dialogue et d'action concertée avec les parties prenantes (pages 12 à 14) ;
- de revenir sur les principaux projets ayant une incidence sur les écosystèmes (pages 15 à 17) ;
- de mettre en valeur certaines solutions destinées à réduire notre empreinte carbone ou celle de nos clients, et/ou à sécuriser leur approvisionnement en électricité (pages 18 à 27).

Anticiper et investir, malgré les difficultés

L'année 2022 restera hélas dans les mémoires. Les installations visées en Ukraine nous rappellent à quel point les infrastructures énergétiques sont essentielles. La hausse record des prix de l'énergie a généré de grandes difficultés, pour les ménages comme pour les entreprises. Les résultats financiers de Luminus ont été fortement impactés par ce contexte, alors même que la performance industrielle restait solide.



Paul
De fauw

Chacun a pu en observer les effets directs ou indirects : les prix de l'énergie ont connu en 2022 des augmentations record, après fin février, alors qu'ils étaient déjà très hauts depuis l'été 2021, du fait des premières menaces sur les livraisons de gaz russe. Ces niveaux de prix élevés, qui ont persisté toute l'année, reflètent la tension entre offre et demande, notamment du fait de l'arrêt prolongé de plusieurs centrales nucléaires françaises et du manque de vent observé durant la plus grande partie de l'année.

Tous ces facteurs, avec en particulier l'indisponibilité de la centrale de Chooz, requérant l'achat d'électricité, à court terme, à des prix bien plus élevés que prévu, ont impacté le résultat net de Luminus.

Celui-ci est également affecté par la forte augmentation des provisions pour le démantèlement des centrales et la gestion des déchets nucléaires, ainsi que par le plafond imposé sur les revenus de marché, voté au Parlement en fin d'année.

Dans ce contexte plus que chahuté, je suis heureux des efforts accomplis par les équipes de Luminus pour maintenir la performance opérationnelle. Ces équipes ont réussi à maintenir leur position de leader en éolien terrestre, avec la construction de onze éoliennes – dont sept ont été co-financées, en coopération étroite avec des acteurs locaux. Les centrales à cycle ouvert de Luminus, dont la disponibilité est restée exceptionnelle (99,6%), ont contribué, plus que jamais, à l'équilibre production-consommation, avec 1 933 démarrages.

Sur le plan commercial, les équipes sont parvenues à mettre en oeuvre les mesures exceptionnelles décidées par les gouvernements en faveur des clients.

En outre, Luminus a réussi à limiter l'augmentation des impayés, grâce aux très grands efforts faits pour inciter les clients à adapter leurs acomptes.

Du côté des services, le développement reste à l'ordre du jour - en particulier celui d'ATS, avec les acquisitions de Altemp, SDM et Algemene Elektriciteit De Mulder.

« Last but not least », Luminus a pu remporter l'appel d'offres lancé par le gouvernement fédéral pour garantir la sécurité d'approvisionnement du pays, obtenir les financements nécessaires et lancer les travaux préparatoires à la construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité sur le site de Seraing.

La décision d'investissement prise par le Conseil d'Administration signifie que les émissions de CO₂ futures de Luminus, rapportées au kilowattheure produit, seront en baisse. En outre, le projet prévoit d'étudier des solutions de capture du carbone ainsi qu'une alimentation en hydrogène à base de pyrolyse.

L'électrification de la mobilité et du chauffage, entre autres usages, au niveau du pays, devra contribuer à une optimisation globale des émissions. D'ailleurs, Luminus continuera à mettre en oeuvre, avec tous les clients qui le souhaitent, les innovations et les solutions contribuant à un avenir neutre en CO₂.

Espérons que les efforts réalisés en 2022 pour préserver les niveaux élevés d'investissement de Luminus dans son avenir industriel et commercial porteront leurs fruits dès 2023.

Une raison d'être ambitieuse et responsable

Construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants.

En savoir plus
sur la raison d'être
de Luminus :



Une année 2022 sous très forte pression, économique, géopolitique et climatique

L'année 2022 est une source d'enseignements pour tous les acteurs du marché de l'énergie. Luminus a dû faire évoluer ses offres et ses processus très rapidement, afin de faire face à une crise inédite, qui continue de nous affecter directement, ainsi que nos clients industriels comme résidentiels. Cette réactivité a permis de préserver les capacités d'investissement de l'entreprise. Nos équipes se sont fortement mobilisées pour délivrer une performance industrielle solide. Luminus réalise cependant une importante perte nette liée principalement à ses participations nucléaires.

Des prix de l'énergie en très forte hausse

La très forte augmentation des prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros, dès l'été 2021, et encore plus après le déclenchement de la guerre en Ukraine, a mis un grand nombre de familles et d'acteurs économiques en difficulté.

Fortement exposés, les fournisseurs d'énergie ont dû acheter les volumes d'énergie nécessaires pour assurer l'équilibre de leur portefeuille en temps réel, à des prix bien plus élevés que ceux auxquels ils avaient été vendus.

En tant que producteur d'électricité, Luminus n'a pas profité des prix de l'électricité particulièrement élevés en 2022. Luminus poursuit en effet une stratégie de vente graduelle de sa production d'électricité et avait vendu, au 31 décembre 2021, les volumes de production attendus pour 2022, et ce, avant l'envolée des prix. Au contraire, Luminus a été pénalisée car nous avons dû racheter à court terme, à des prix plus élevés, des volumes d'électricité non produits par la centrale nucléaire de Chooz¹ mise à l'arrêt pendant l'année 2022, et des volumes d'électricité non produits par les éoliennes et les centrales hydroélectriques en cette année particulièrement sèche et peu venteuse.

Priorité aux économies d'énergie

Les crises énergétique, climatique et géopolitique nous rappellent à toutes et à tous l'urgence de réduire notre consommation d'énergie fossile pour baisser nos factures d'énergie, nos émissions de CO₂ et notre dépendance aux importations. Ces crises viennent renforcer la pertinence de notre raison d'être, de notre stratégie et des actions que nous entreprenons depuis de nombreuses années.

En 2022, nous avons renforcé nos initiatives auprès de nos clients pour les inviter à plus de sobriété énergétique et redoublé nos efforts dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'électrification.

De nouveaux outils digitaux, très utilisés

Chez Luminus, nous avons tout mis en œuvre pour aider les clients à consommer moins d'énergie, notamment en mettant des outils digitaux à leur disposition. Nous avons ainsi mis en place la « Luminus Monitor app » qui permet, gratuitement, aux clients disposant de compteurs numériques de visualiser leur consommation quotidienne et de bénéficier directement de conseils pour économiser l'énergie.

De façon générale, les transactions digitales sont en forte hausse. Le nombre de visites sur le site Luminus.be et les ventes de contrats énergétiques en ligne ont triplé depuis 2020.

¹ Luminus dispose d'un droit de tirage de 100 MW sur la centrale nucléaire de Chooz.

² Gestionnaire de la plate-forme d'échange des données de marché.

Des centres d'appels en difficulté

Malgré l'augmentation des transactions en ligne, nos centres d'appels ont reçu jusqu'à deux fois plus d'appels en 2022 qu'en 2021 et ont connu des soucis d'accessibilité pendant plusieurs mois. Grâce aux efforts collectifs et au recrutement de nombreux renforts, l'accessibilité des centres d'appels a pu être rétablie à un bon niveau en fin d'année. Le lancement du nouveau système informatique de marché Atrias², le 6 décembre 2021, a généré des difficultés qui ne sont pas encore résolues au niveau du secteur.

L'écoute directe des appels clients a permis à chaque manager de prendre la mesure des difficultés rencontrées.



Grégoire Dallemagne



Ces difficultés se sont malheureusement traduites par une dégradation de la satisfaction de nos clients. C'est ainsi que le nombre de plaintes a été multiplié par six par rapport à 2021. Nous avons d'ailleurs perdu deux étoiles dans le classement de la VREG, le régulateur flamand. Les perspectives s'améliorent en ce début d'année 2023 et nous mettons tout en œuvre pour récupérer rapidement nos 5 étoiles.

En parallèle, le montant des impayés est en forte hausse en 2022, de même que les demandes d'échelonnement des paiements.

Malgré ces conditions de marché difficiles, nos clients ont continué à nous faire confiance comme en témoigne la baisse du taux de rotation des clients et la hausse de notre part de marché. Nous terminons l'année avec 2 262 000 points d'accès, soit 87 000 de plus que fin 2021.

Un mix électrique décarboné à hauteur de 66%

En 2022, la production d'origine nucléaire représente encore 46% du mix électrique de Luminus malgré l'arrêt définitif de la centrale de Doel 3 à partir du 23 septembre. La production d'origine renouvelable représente 20% du total au terme d'une année peu venteuse et particulièrement sèche, ce qui a fortement réduit la production hydroélectrique.

Numéro un de l'éolien onshore

Luminus confirme sa position de n°1 en éolien onshore avec 698 MW installés au 31 décembre 2022, soit 38 MW supplémentaires par rapport à 2021. Les demandes de permis déposées en 2022 sont en augmentation et atteignent 145 MW. Luminus dispose d'un portefeuille de développement qui permettra de dépasser les 1000 MW d'ici 5 ans si les conditions économiques et réglementaires le permettent.

En décembre 2022, notre équipe en charge de l'exploitation des actifs éoliens a obtenu la certification ISO 55001. Luminus est la deuxième entreprise belge, tous secteurs confondus, à recevoir une telle certification. C'est une magnifique reconnaissance du professionnalisme des équipes, fort sollicitées par toutes sortes d'interventions, en toute saison.

Hydroélectricité et Biodiversité

Côté hydro-électricité, le programme Life4Fish a connu de nouvelles étapes décisives (voir page 17). Les solutions mises en place permettent de mieux protéger les poissons migrateurs tout en réduisant les arrêts forcés des turbines afin de préserver le productible renouvelable.

Des actifs thermiques essentiels pour l'équilibre production-consommation

En 2022, nos équipes de production ont démarré nos huit turbines à gaz (cycles ouverts) près de 2 000 fois pour compenser le caractère variable des énergies renouvelables avec un taux de fiabilité sur appel exceptionnel de 99,6%.

La disponibilité de nos cycles combinés gaz s'est, elle aussi, améliorée. La seconde turbine à gaz de Seraing a fait l'objet d'une réparation entre le 1er octobre et mi novembre.

Des aubages endommagés, identifiés lors d'une visite préventive en juin, ont été remplacés. La centrale de Ringvaart a fait l'objet d'une révision majeure d'avril à juillet.

Ces quatre mois ont permis d'améliorer la puissance et le rendement de la centrale et de prolonger sa durée de vie.

Ces centrales thermiques sont également fortement sollicitées pendant les périodes sans soleil et sans vent. ● ● ●

Inauguration, le 14 juin 2022, de la première éolienne de ZAE des Hauts-Sarts, construite sur le site de NRB, à Herstal. Cette éolienne a été financée par Demainvest, une société de développement détenue à 49% par la Sogepa et à 51% par Luminus.

De gauche à droite : Cédric Swennen, Directeur général de SPI (agence de développement pour la province de Liège) ; Pascal Laffineur, CEO de NRB (en juin 2022) ; Philippe Henry, Ministre wallon du Climat et de l'Énergie ; Frédéric Daerden, Bourgmestre de Herstal, Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique et de l'Égalité des chances pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Grégoire Dallemagne, CEO de Luminus.



Démarrage des travaux de construction du nouveau cycle combiné gaz de Seraing

Nos équipes se sont fortement mobilisées pour préparer la construction d'une nouvelle centrale au gaz de dernière génération à Seraing.

En avril 2022, Luminus a remporté le deuxième « round » des enchères organisées par Elia sur instruction du Gouvernement fédéral. Cela signifie que la nouvelle centrale bénéficiera du mécanisme de rémunération des capacités mis en place avec l'aval de la Commission européenne. Les travaux ont été entamés dès fin avril, afin que la nouvelle unité puisse être mise en service au second semestre 2025.

L'investissement dans cette centrale de 870 MW est co-financé avec un fonds d'infrastructures. La nouvelle unité de production se situera à côté de la centrale existante dans le parc d'activité du Val à Seraing.

Le projet prévoit également la transformation de la centrale existante de manière à fonctionner en complément de la nouvelle unité.

Réduire et électrifier la consommation d'énergie

Les filiales de solutions énergétiques de Luminus ont connu une excellente année marquée par une bonne performance des activités de génie électrique, un grand intérêt pour les solutions d'efficacité énergétique, l'accélération du développement du photovoltaïque et l'électrification de la mobilité.

Luminus Solutions a dépassé ses objectifs en 2022, tant en ce qui concerne l'avancement des travaux menés dans le cadre des contrats de performance énergétique qu'en matière de sécurité d'alimentation ou de cogénération. Le contrat de performance remporté à Charleroi pour

l'ensemble des bâtiments communaux est le plus ambitieux jamais signé à ce jour. Il contribue à faire de Luminus Solutions le leader de ce marché.

Notre filiale ATS a poursuivi son développement, avec la réalisation de quatre acquisitions venant renforcer ses compétences. Notamment dans le secteur des réseaux d'électricité critiques, nécessitant une fiabilité et une sécurisation optimales. Altemp, SDM et Algemene Elektriciteit De Mulder ont ainsi rejoint ATS Groep.

Des innovations centrées sur la décarbonation

Luminus a concentré ses projets d'innovation sur quelques thématiques clés, notamment l'hydrogène « vert », les batteries, et les solutions intelligentes pour mieux piloter et gérer les consommations d'énergie.

Le projet Terranova a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets pour des subsides fédéraux. Il prévoit d'utiliser les éoliennes de Luminus et un parc solaire pour alimenter un électrolyseur à construire dans le port de Gand, afin de produire de l'hydrogène vert à partir de 2025.

Une solution de gestion intelligente des bâtiments développée avec notre filiale ATS a été implémentée sur plusieurs sites, démontrant son intérêt pour les bâtiments industriels et tertiaires. Cette solution (SmartKit, cf. page 26) optimise la gestion des

consommations des bâtiments ainsi que le rechargement des véhicules électriques.

Pour les clients résidentiels, une offre de pilotage de batteries intelligentes a été testée avec notre filiale Insaver, en vue d'une prochaine commercialisation. ...

Inauguration des deux éoliennes de 3,45 MW construites sur le site de Jan de Nul, à Gand, le 15 juin 2022, à l'occasion du Global Wind Day.

De gauche à droite : Riet Gillis, députée provinciale ; Julie De Nul, Executive Officer, Jan De Nul Group ; Tinne van der Straeten, Ministre fédérale de l'Énergie ; Grégoire Dallemagne, CEO de Luminus ; Carina Van Cauter, Gouverneure de la province de Flandre orientale ; Vincent Van Quickenborne, Vice-premier ministre et Ministre de la Mer du Nord.



Young Starters : la Génération Z entre en scène

Une nouvelle promotion de « Young Starters » a entamé sa première rotation de huit mois (sur 24 au total) en septembre 2022. C'est ainsi que Thomas, Ben, Kevin, Anna et leurs collègues. ont pu travailler sur le développement éolien, les projets hydrogène, les circuits d'eau de la centrale de Ringvaart, le partage d'énergie entre clients B2B, etc.



Des équipes sous pression

Si l'année 2022 a été éprouvante pour nos clients, pour les ménages et pour les entreprises, elle l'a aussi été pour nos équipes qui ont été fortement sollicitées. Plus que jamais, nos équipes ont fait preuve d'une mobilisation et d'un engagement exemplaires pour mener à bien nos missions essentielles : produire de l'électricité, fournir l'énergie et les solutions énergétiques dont nos clients ont un besoin vital.

Dans ce contexte difficile, la motivation du personnel a légèrement baissé, tandis que l'absentéisme de courte durée a augmenté, surtout dans les équipes en contact direct avec la clientèle. La gestion du stress a fait l'objet d'une attention accrue et d'un effort de formation spécifique tout au long de l'année.

Sur le plan de la sécurité, un seul accident chômant est à déplorer chez Luminus S.A. La feuille de route lancée en 2021 pour améliorer la prise en compte des règles de sécurité chez les contractants a permis de stabiliser le nombre d'accidents externes. Nous poursuivons nos efforts dans ce domaine car la sécurité reste notre première priorité.

Un résultat net négatif

Le chiffre d'affaires 2022 de Luminus est en forte hausse, principalement du fait de l'augmentation des prix de l'énergie.

Le résultat de l'exercice en revanche est impacté par l'arrêt durant la quasi-totalité de l'année de la centrale de Chooz et par les achats d'électricité

réalisés à des prix particulièrement élevés pour fournir à nos clients l'électricité équivalente.

L'augmentation des provisions nucléaires ainsi que la taxation de revenus supposés excédentaires sur l'éolien et le nucléaire ont également fortement affecté le résultat. C'est ainsi que Luminus enregistre une perte de 125 M€ en 2022, après une perte de 92 M€ en 2021.

Grâce à une gestion rigoureuse de ses risques et à un automne particulièrement doux, Luminus a néanmoins réussi à diminuer son endettement, sans remettre en cause son développement. Le montant total des investissements s'élève à 58,8 millions d'euros.

Renouer avec les bénéfiques pour construire un avenir énergétique neutre en CO₂

Pour Luminus, les priorités 2023 – et au-delà – sont très claires.

Sur le plan financier, Luminus devra renouer avec un résultat positif, afin de pouvoir continuer à investir dans la transition énergétique.

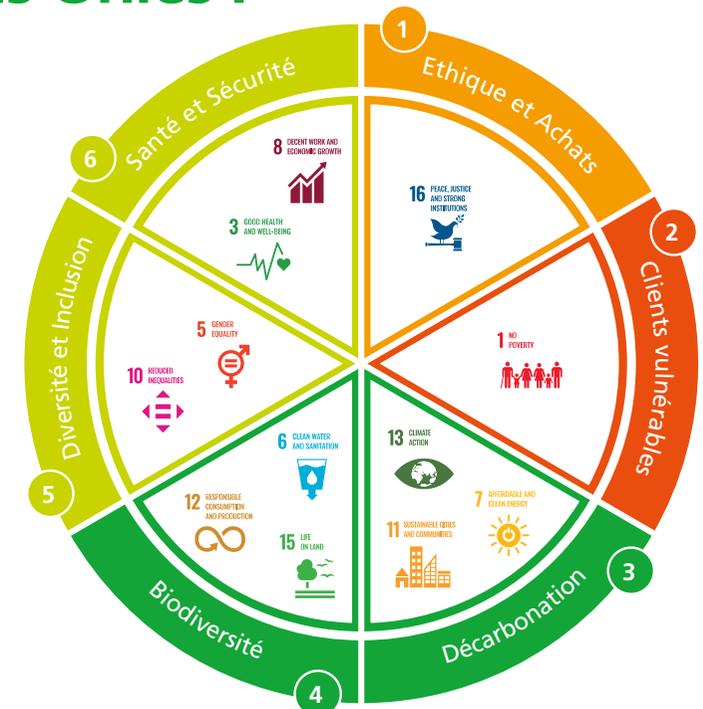
Les crises que nous traversons sont également une opportunité unique d'accélérer notre développement pour augmenter notre impact, créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes et contribuer industriellement à la solution.

Tous ensemble, nous voulons construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Ensemble, faisons la différence !



Objectifs de développement durable des Nations Unies : engagements 2019 et indicateurs 2022

En 2019, Luminus a formalisé six engagements vis-à-vis de 12 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, au delà de sa politique RSE. Une série d'indicateurs associés à ces six engagements sont publiés et commentés dans le rapport RSE en ligne. En voici un tout premier aperçu.



1 Intégrer les meilleures pratiques en termes d'éthique et s'assurer de rendre ses achats plus responsables

- **0 incidents** signalés via le système d'alerte des achats
- **0 alertes** éthiques
- **8 audits** internes clôturés



SDG 16.5
SDG 16.7
SDG 16.8

2 Anticiper les difficultés des clients vulnérables pour préserver leur accès à l'énergie

- **81 253 plans de paiement** accordés aux particuliers sur base volontaire (cf. p. 10)



SDG 1.4

3 Contribuer à la lutte contre le changement climatique en développant les énergies renouvelables et les solutions d'efficacité énergétique, et en associant les citoyens aux investissements

- **11 nouvelles éoliennes** construites, soit un parc éolien de 698 MW au total (cf. p. 10)
- **47,7 MWc** panneaux photovoltaïques installés (cf. p. 10)
- **460 nouveaux membres** pour la coopérative Lumiwind, soit 6 084 membres au total pour Lumiwind et Luminus Wind Together



SDG 7.2
SDG 7.3
SDG 7.A



SDG 11.B



SDG 13.3

4 Réduire les impacts de nos projets et mettre en place des mécanismes pour avoir un effet positif sur la biodiversité

- **0,69 litre** d'eau consommés par kilowattheure produit
- **172 hectares** de mesures compensatoires obligatoires
- **6 études** de suivi volontaire de l'efficacité des mesures compensatoires
- **20 690 m²** entretenus en mode « fauchage tardif »
- **21 984 tonnes** de déchets, dont 69,5% recyclés (cf. le rapport complet pour les indicateurs détaillés)



SDG 6.3
SDG 6.6



SDG 15.1
SDG 15.5
SDG 15.8



SDG 12.4

5 Favoriser la diversité et lutter contre les discriminations

- **43%** de femmes
- **19%** de femmes cadres (cf. p. 11)
- **15 nationalités**
- **1 salarié** avec un handicap visible



SDG 5.1
SDG 5.5



SDG 10.2
SDG 10.3

6 Veiller à la santé et la sécurité de chacun, aussi bien au sein de l'entreprise qu'en externe

- Taux de fréquence des accidents : **0,7**
- Taux de gravité des accidents : **0,001** (cf. p. 11)
- **3 accidents** avec arrêt chez les sous-traitants
- **6 422 heures** de formation à la sécurité
- **6,35%** d'absentéisme



SDG 3.4
SDG 3.5
SDG 3.9

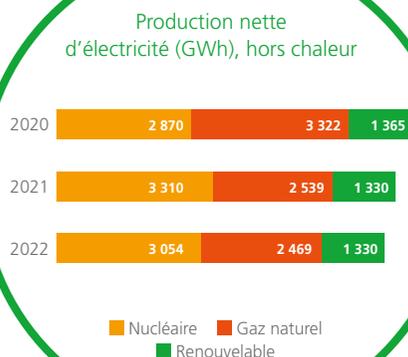


SDG 8.8

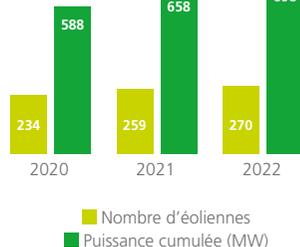
Quelques indicateurs extraits du rapport GRI

Les standards GRI (Global Reporting Initiative) se concentrent sur les thèmes, process et indicateurs jugés prioritaires (« material topics ») par les parties prenantes. Six thématiques sont traitées dans le rapport RSE : Ethique et Responsabilité, Environnement, Clients, Innovation, Ressources Humaines et Performance économique. Le rapport complet comprend l'ensemble des indicateurs et l'index GRI.

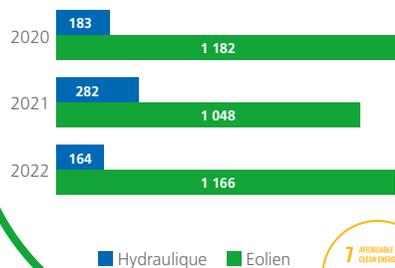
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET ENVIRONNEMENT



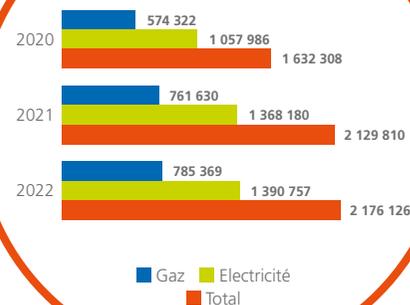
Nombre d'éoliennes au 31 décembre



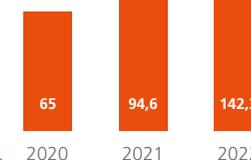
Energie renouvelable produite (GWh)



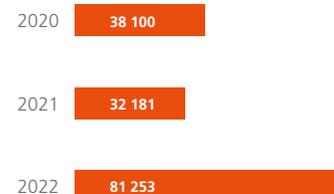
Nombre de points d'accès



Puissance cumulée des panneaux solaires installés chez les clients (en MW)



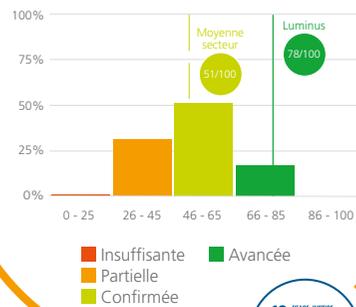
Plans de paiement accordés aux clients résidentiels sur base volontaire



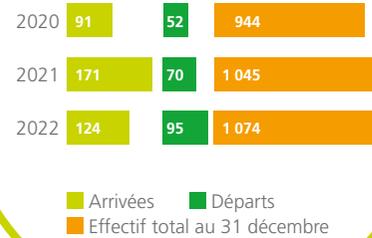
PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

ETHIQUE ET RESPONSABILITÉ

Performance sociétale selon EcoVadis

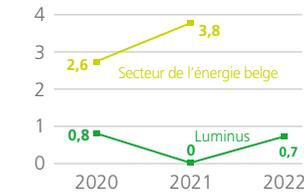


Mouvements du personnel

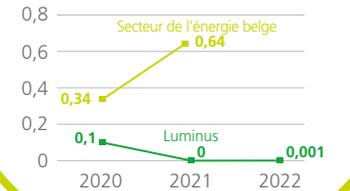


CAPITAL HUMAIN

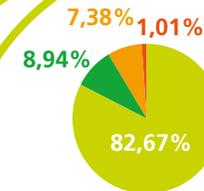
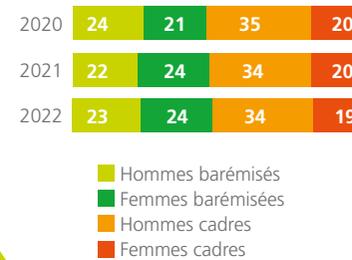
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail¹



Taux de gravité global²



Répartition des effectifs par genre en (%)



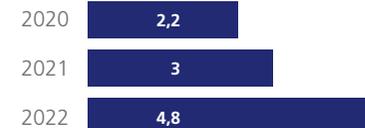
INNOVATION ET INVESTISSEMENTS

Investissements (en millions d'euros)³

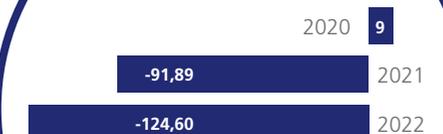


PERFORMANCE ECONOMIQUE

Chiffre d'affaires en milliards d'euros



Résultat net en millions d'euros



¹ Le taux de fréquence représente le nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail par million d'heures travaillées.

² Le taux de gravité est le nombre de journées de travail « perdues » à la suite d'accidents du travail, pour 1 000 heures travaillées.

³ Investissements calculés en équivalent BEGAAP.

Un dialogue soutenu avec la presse, pour expliquer l'explosion des prix de l'énergie

Le 27 septembre 2022, une équipe de tournage de l'émission Terzake, diffusée sur Canvas, a été accueillie dans les locaux de Luminus par les collègues d'Optimisation. Leur mission : mieux comprendre les mécanismes de formation des prix de l'énergie sur les marchés internationaux.

L'augmentation des prix de l'énergie sur les marchés internationaux, observée dès août 2021, a fait la une des médias tout au long de l'année 2022. Luminus a répondu à de nombreuses demandes d'entretien, formelles ou informelles, afin d'expliquer le fonctionnement des marchés de l'énergie, le rôle de Luminus et les conséquences pour l'entreprise et ses clients. Une équipe de Terzake a notamment été accueillie dans les locaux des équipes Optimisation le 27 septembre.

Le reportage de Terzake a été diffusé sur les écrans de Canvas le 29 septembre.



« Un open floor calme et concentré – le plus souvent... ». C'est ainsi que commence le reportage diffusé sur Canvas le 29 septembre 2022. Le sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et 2 avait eu lieu le 26 septembre, au sud de la mer Baltique. Les équipes de l'émission Terzake voulaient comprendre, et si possible visualiser, les effets de ce sabotage sur les prix du gaz.

« Nous avons pu leur montrer que les effets ont été visibles mais de courte durée, car ces gazoducs ne livraient déjà plus de gaz en Europe » explique Luckas V. « Ce jour-là, les prix moyens pour octobre étaient d'environ 187 €/MWh – jusqu'à ce que se produise un pic, à 210€/MWh. Mais nous avons pu montrer que la hausse des prix avait été bien plus importante durant l'été, lorsque les européens ont voulu remplir leurs sites de stockage avant l'hiver. »

C'est ainsi que les équipes Trading de Luminus ont fait l'expérience directe du « dialogue avec les parties prenantes ». Gregory Michiels, Corporate Director Optimisation, a répondu aux principales questions. Si l'on devait résumer ses propos (tous n'ont pas été repris dans le reportage diffusé), voici ce qu'on pourrait écrire : « Le rôle de nos équipes, dont certaines travaillent en 3x8 et 24/7, est de s'assurer que nous nous procurons les quantités d'énergie les plus ajustées aux consommations de nos clients. Ceci suppose des achats et des ventes à différents horizons de temps, pour minimiser notre exposition aux fluctuations de l'offre et de la demande. En 2022, la volatilité a été record. Et les prix ont explosé, à des niveaux jamais vus. Ce qui n'est bon ni pour nos clients, ni pour

nous. Quand nous achetons sur les marchés internationaux pour compenser le manque de vent, par exemple, cela nous coûte très cher. Beaucoup plus cher que le prix de vente convenu avec les clients dans leur contrat. »

Pédagogie renforcée

Est-ce qu'en visualisant ce reportage tout un chacun pouvait retenir que Luminus achète gaz et électricité bien avant (jusqu'à trois ans à l'avance) que l'énergie soit consommée et facturée, pour couvrir une partie des volumes vendus, prenant ainsi des risques sur le volume réellement nécessaire le jour J, ainsi que sur la marge réalisée ? Chacun pouvait-il comprendre que les coûts réellement subis en 2022 n'ont pu être couverts, malgré les précautions prises, du fait de l'énorme variation des prix ?

Avec ce reportage, la connaissance des marchés de l'énergie a probablement progressé. De là à conclure que le détail des mécanismes de couverture des risques est acquis... il serait exagéré de l'affirmer. Il faut dire que le sujet est complexe. L'équipe Communication a d'ailleurs dû répondre à d'autres sollicitations tout au long de l'hiver, tandis que l'équipe Marketing tentait elle aussi d'informer au mieux l'ensemble des clients sur les causes de l'augmentation des prix – et les actions possibles pour en limiter les effets.



Voir le reportage



Sept des onze éoliennes construites en 2022 ont été co-financées par des partenaires publics

Pour un nombre croissant de villes et de communes, il devient de plus en plus important d'investir dans les énergies renouvelables. C'est pourquoi Luminus a fondé plusieurs sociétés destinées à la construction et à l'exploitation d'éoliennes, auxquelles les autorités locales peuvent participer. Grâce à ces partenariats stratégiques, mis en œuvre sur leur territoire ou à proximité de celui-ci, les villes et communes peuvent percevoir une partie des revenus découlant de l'énergie éolienne. Elles peuvent ainsi investir ces revenus dans des projets bénéficiant à l'ensemble de leurs habitants.

Deux tiers des projets éoliens réalisés en 2022 par Luminus ont été financés par le biais de sociétés permettant la participation de communes : Zo-fier en Flandre, ActiVent à proximité de Mons et e-NosVents près de Tournai.

Deux éoliennes en Flandre grâce à Zo-Fier

En 2022, deux éoliennes ont été financées par « Zo-Fier », une filiale commune à Luminus et à la société coopérative communale Zefier. Zo-Fier SA se consacre au développement, à la construction et à l'exploitation de projets d'énergies renouvelables.

La première éolienne a été construite sur le site industriel de Gadot Belgium, une entreprise située dans la zone portuaire de Gand, acteur important dans le transport de produits chimiques. La production annuelle estimée de l'éolienne de 4,2 MW s'élève à 10 000 MWh, ce qui équivaut à la consommation d'électricité de 2 900 ménages¹. Gadot Belgium prévoit d'utiliser environ la moitié de l'électricité produite pour sa propre consommation. La ville de Gand a financé 49 % de l'éolienne par le biais de Zefier.

Une seconde éolienne a également été financée par le biais de Zo-Fier. Elle a été construite à Evergem, chez Molytmet, une société qui produit du molybdène. Sa puissance est de 3,9 MW et sa production annuelle estimée s'élève à 10 200 MWh.

Cinq éoliennes en Wallonie grâce à deux filiales différentes

En 2022, Luminus a mis en service cinq éoliennes en Wallonie après leur financement par le biais de deux filiales communes différentes.

ActiVent Wallonie, une filiale commune à Luminus et à trois intercommunales (IPFH, IEG et IPFBW)² a financé une éolienne d'une puissance de 2,99 MW, construite chez JTek, une entreprise spécialisée dans la fabrication de systèmes de transmission pour voitures, située sur le parc industriel de Strépy-Bracquegnies. La production annuelle estimée de cette éolienne s'élève à 6 350 MWh. Deux autres éoliennes de 4,2 MW construites à Frameries, dont la production annuelle estimée s'élève à 15 000 MWh, ont également été financées par le biais de cette filiale.

Dans l'ouest du Hainaut, les projets éoliens de Gilbecq et de Tournai Ouest 2 ont pu être financés grâce à e-NosVents, une filiale commune à Luminus et à ELSA³. Les puissances des deux éoliennes sont respectivement de 2,2 MW et de 3,6 MW, soit une production annuelle estimée de 5 240 MWh et 7 030 MWh.

L'éolienne installée sur le site industriel de Gadot Belgium est l'une des sept éoliennes financées en 2022 par le biais d'un fonds de participation communal. De cette façon, Luminus associe les citoyens aux investissements dans les énergies renouvelables, conformément à l'un de ses six engagements en faveur des objectifs de développement durable des Nations Unies.

¹ Calcul basé sur une consommation de 3,5 MWh/an par foyer.

² IPFH, IEG et IPFBW : l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH), l'Intercommunale d'Étude et de Gestion (IEG) pour la région de Mouscron-Comines-Estaimpuis et l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon (IPFBW).

³ ELSA est la filiale énergétique de l'Agence de Développement Territorial Ideta, partenaire des communes et des entreprises, au service du développement économique en Wallonie picarde.



Une journée d'échange autour de la biodiversité dans l'hydraulique et l'éolien

La journée du 18 mai 2022, organisée à l'initiative de Luminus pour développer le dialogue avec les parties prenantes, a permis à divers intervenants de présenter les résultats de leurs études et d'échanger sur différentes solutions permettant de réduire l'incidence des énergies renouvelables sur la biodiversité.

Dans la continuité d'une première après-midi d'échanges qui avait eu lieu en 2021, Luminus a souhaité cette fois-ci consacrer une journée entière à la protection des écosystèmes. A travers des présentations et discussions ouvertes à un public composé de membres des administrations, de scientifiques et de passionnés de la nature, cet événement, qui s'est tenu au BluePoint à Liège, a permis un rapprochement des différents acteurs impliqués dans la protection des espèces en Wallonie.

Durant la matinée, Luminus et ses partenaires¹ ont pu présenter les dernières avancées du programme Life4Fish. Co-financé par la Commission européenne, ce projet

initié en 2017 se poursuit jusque fin 2023. Pour rappel, ce programme a pour but de protéger les poissons migrateurs (cf. page 17). Après les présentations, les partenaires ont pu répondre aux questions de l'assemblée.

L'après-midi était consacrée à deux sujets liés à l'énergie éolienne. En première partie, des experts des chauves-souris du DEMNA², d'Ecofirst, d'EDF Renouvelables et de Luminus se sont succédé au micro. Ils ont abordé différents sujets comme l'état de ces espèces en Wallonie, leurs interactions avec les éoliennes ou encore présenté les systèmes de détection testés sur les parcs afin d'en limiter l'incidence. Une nouvelle session de questions réponses a clôturé ce moment.

En seconde partie, les échanges se sont concentrés sur les mesures compensatoires mises en place autour des projets éoliens. Ces mesures visent à recréer des espaces favorables aux espèces qui pourraient être impactées par l'exploitation des turbines. Les types d'aménagements sont nombreux – telles que les plantations de haies présentées par Nature & Bois. Le DNF³ s'est exprimé pour apporter le point de vue des autorités. La Ligue Royale Belge de la Protection des oiseaux a présenté ses actions en faveur de la faune sauvage. L'après-midi a également été l'occasion de présenter un projet à tester en 2023, en concertation avec des experts externes à l'entreprise, pour réaménager

une partie de trois plateformes, afin d'y développer des micros habitats. Une dernière session de questions réponses a clôturé cette journée riche en échanges.

L'une des présentations partagées le 18 mai, face à une audience attentive.



L'entrée du site de Monsin, avec son nouvel hôtel à insectes et des plantations mellifères.



D'autres actions en faveur de l'environnement se poursuivent sur les sites industriels de Luminus, en partenariat avec des associations. C'est le cas sur le site de Monsin près de Liège, récemment rénové.

L'assistance d'Ecowal a été sollicitée en 2021 pour proposer un design global, afin d'aménager l'ensemble des espaces verts du site dans le respect de la biodiversité, grâce à des haies en entretien réduit et des zones de fauchage tardif. L'association Natagora a apporté son aide pour le choix des essences, afin de privilégier les espèces locales. Les plantations effectuées en 2021, qui ont souffert de la sécheresse en 2022, font l'objet d'un suivi régulier, afin d'adapter les entretiens.

¹ Les universités de Namur et Liège ainsi que Profish et les équipes Recherche et Développement du Groupe EDF

² Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole

³ Département de la Nature et des Forêts

Mise en service de la plus grande éolienne du parc Luminus

La construction de l'éolienne la plus haute du parc de Luminus s'est achevée le 22 décembre 2022. Avec une hauteur totale de 230 mètres et un rotor de 150 mètres de diamètre, l'éolienne installée sur le site de CBR permettra de produire 12 545 MWh par an en moyenne, soit une économie annuelle d'environ 1 832 tonnes de CO₂.

CBR, leader du marché du ciment en Belgique, filiale du groupe Heidelberg Materials, prévoit de réduire ses émissions nettes spécifiques de CO₂ à 400 kilos par tonne de ciment d'ici 2030. L'éolienne de 4,2 MW construite sur le site industriel de l'Arbedkaai, au nord de Gand, contribuera à l'atteinte de ces objectifs.

Du haut de ses 230 mètres de hauteur, avec des pales atteignant 75 mètres chacune, l'éolienne de 4,2 MW produira en moyenne 12 545 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 3 500 ménages. L'éolienne couvrira environ 12% des besoins énergétiques de CBR, ce qui lui permettra de réduire ses émissions de CO₂ de 1 832 tonnes¹ en moyenne chaque année.

« L'intérêt de construire une éolienne aussi haute est double », explique Anne Temmerman, chef de projet éolien. « D'une part, le vent souffle plus fort à haute altitude. D'autre part, un rotor plus grand capte plus de vent. Par conséquent, une éolienne haute et grande produit plus d'énergie. »

Observation des oiseaux : six caméras à tester

Au delà de sa construction, l'exploitation de cette éolienne s'inscrit dans un processus visant à réduire les incidences potentielles sur la biodiversité. C'est ainsi qu'il est prévu d'installer, à l'initiative de Luminus, un ensemble de six caméras tout autour du mât, afin de tester leur sensibilité au passage des oiseaux. Cet essai d'identification des espèces évoluant à proximité de l'éolienne a pour but de contribuer à l'élaboration d'un système de bridage dynamique, permettant à terme d'optimiser la production d'énergie renouvelable.

En ce qui concerne la sécurité, aucun accident chômant n'est à déplorer. Bien entendu, la sécurité reste une priorité durant toute la période d'exploitation de l'éolienne. C'est pourquoi celle-ci fait l'objet d'un suivi 24h/24 et 7j/7 par l'équipe Exploitation.

Le mât de l'éolienne située sur la zone industrielle de CBR, au nord de Gand, en cours de montage. Sa hauteur totale atteint 230 mètres.

¹ Calcul réalisé sur la base de facteurs d'émission tenant compte du cycle de vie : 11 gCO₂e/kWh pour l'éolien (référence GIEC 2014) et 157 gCO₂e/kWh pour le mix énergétique belge (référence AIE 2021).



Mesures compensatoires de Ciney : un nouveau type de suivi, centré sur les insectes et les batraciens

En 2022, Luminus a souhaité élargir ses suivis volontaires d'efficacité des mesures compensatoires à d'autres espèces animales – sans restreindre les suivis aux oiseaux comme jusqu'à présent. C'est ainsi que les insectes et batraciens présents sur les mesures de compensation du parc éolien de Ciney ont fait l'objet d'un suivi spécifique. Cette première année de suivi confirme l'efficacité des mesures mises en place : le biotope créé abrite de multiples espèces.

Les mesures observées par Faune & Biotopes avaient été mises en place en 2011 sur deux hectares, à proximité du parc éolien de Ciney 1, sur la commune du même nom. Il s'agit d'un réseau de huit mares créé de toutes pièces, ainsi que d'une prairie fleurie fauchée tardivement, avec en outre des arbres et haies plantés sur la parcelle.



Vue rapprochée de l'une des mares : la présence de roseaux est appréciée de multiples espèces.

Du fait de l'importance de recréer des zones humides pour favoriser la biodiversité, ces mesures ont fait l'objet d'un type de suivi volontaire tout à fait nouveau en 2022. Faune et Biotopes réalise depuis 2017¹ des études sur l'efficacité des mesures compensatoires sur plusieurs autres parcs, vis-à-vis de différentes espèces d'oiseaux. Le suivi des compensations mises en place à Ciney a cette fois sollicité une expertise spécifique sur les amphibiens et les insectes réalisant leur cycle biologique dans cet environnement.

Plusieurs méthodes pour observer la biodiversité

Après avoir obtenu une dérogation du Département de la Nature et des Forêts pour manipuler les espèces d'amphibiens, protégées, l'équipe de Faune et Biotopes a installé une nasse dans chacune des huit mares. Ces nasses permettent de capturer les individus afin de les identifier avant de les remettre en liberté. D'autres méthodes ont été utilisées pour identifier les insectes présents, en particulier les papillons.

Les huit sorties faites par Faune et Biotopes se sont étendues sur quatre mois, de début avril à fin juillet. Ces visites de terrain ont permis d'inventorier de très nombreuses espèces différentes, malgré les sécheresses intenses de cette saison. L'une des huit mares a d'ailleurs été « désertée », du fait d'un niveau d'eau insuffisant.

¹ Voir rapports RSE 2019-2020-2021.

Au total, six espèces protégées ont été découvertes sur le site, des tritons pour la moitié. La présence de l'alyte accoucheur, espèce protégée, a également été observée. L'encodage de ces observations a permis d'améliorer la base de données du Département de la Nature et des Forêts au sujet de cette espèce. Du côté des insectes pollinisateurs, plus de 180 espèces ont été identifiées, dont une quinzaine d'espèces de papillons de jour. La flore quant à elle présente elle aussi une bonne diversité, typique des prés fleuris sur prairies maigres.

Il est prévu de poursuivre les analyses en 2023, afin de confirmer l'attrait de cette zone pour les espèces déjà observées.



Le triton ponctué est l'une des trois espèces de tritons observées sur les parcelles. Avec le triton alpestre et le triton palmé, ils sont tous sur liste rouge (espèces protégées).

Programme Life4Fish : mise en place et suivi des solutions retenues pour protéger les anguilles

L'année 2021 a été synonyme d'achèvement de tous les tests encore à réaliser pour évaluer différentes solutions pilotes, mises en place sur les sites de Grands-Malades, Ivroz-Ramet, Monsin et Lixhe. La finalité du programme Life4Fish reste de concilier préservation de la faune aquatique et productible renouvelable sur la Meuse.

Depuis 2017, Luminus et ses partenaires¹ mènent un programme de protection des poissons migrateurs, le smolt de saumon et l'anguille argentée, en Meuse. Soutenu financièrement par la Commission européenne, le projet a vu pour son avant-dernière année de nombreuses avancées importantes se réaliser.

La barrière comportementale électrique pour les smolts de Grands-Malades ayant donné des résultats contre-productifs lors de la dernière période de suivi, les parties prenantes au projet ont décidé à l'unanimité de la désinstaller. Certains des éléments comme les électrodes et les chaînes ont été réutilisés pour le montage de la barrière à installer à la centrale hydro-électrique d'Ampsin, près de Tihange.

C'est en août que PROCOM System a installé cette dernière barrière, afin de détourner les anguilles des turbines du site d'Ampsin. Cette action marque la fin de l'installation des dispositifs physiques prévus au niveau des centrales par le programme.

Nomination aux Trends Awards

Le programme Life4Fish a fait partie des trois finalistes récompensés par les Trends awards en novembre 2022.

Le jury a notamment apprécié l'aspect innovant et très concret des solutions mises en place.



En ce qui concerne le modèle prédictif de migration, il a été implémenté à partir du printemps 2022 dans le système de conduite des aménagements hydrauliques sur la Meuse, qui englobe les centrales hydroélectriques et les barrages du Service Public de Wallonie. L'objectif de ce modèle est de déterminer précisément quand arrêter les turbines de Grands-Malades, Ampsin, Ivroz-Ramet et Monsin au passage des poissons et de transférer ce débit turbiné vers le barrage. Ainsi les anguilles qui suivent le courant passent alors par les barrages et non par les centrales. Avec les très faibles précipitations de l'été et de l'automne dernier, les tests de transfert de débit n'ont pu être réalisés que quelques semaines avant la phase de suivi de la migration. En conséquence, pour le moment, seules les centrales Grands-Malades et Monsin sont équipées d'un système automatique. Les équipes de Luminus et du SPW² doivent se coordonner pour réaliser ces opérations sur les sites de Ampsin et de Ivroz-Ramet en 2023.

La phase finale de suivi de la migration, incluant tous les dispositifs de protection, a débuté en novembre et se poursuivra jusqu'à fin 2023.

Conformément aux engagements pris vis-à-vis de la commission européenne, les résultats obtenus sont communiqués en continu sur le [site internet](https://www.life4fish.be/fr)² consacré au projet. Les dernières avancées ont été partagées lors de l'événement du 18 mai auprès d'un large public (cf. page 12).

Preuve du rayonnement du projet à l'international, d'autres organisations concernées par la protection des espèces migratrices sollicitent les partenaires pour en apprendre davantage sur les solutions déployées et les résultats obtenus. L'essai des solutions techniques et de l'expertise accumulée a commencé.

¹ Les universités de Namur et Liège ainsi que Profish et les équipes Recherche et Développement du Groupe EDF

² <https://www.life4fish.be/fr>



Au mois de janvier 2022, les équipes de EDF R&D, de Normandeau, de l'UNamur ainsi que de Profish ont réalisé des tests sur les deux nouvelles turbines éco-durables de Monsin (installées par Luminus en parallèle du programme Life4Fish). Les tests réalisés sur ces turbines ont démontré qu'elles n'impactent que très faiblement les poissons (taux de survie différenciés inférieurs à 7% pour les anguilles et moins de 1% pour les smolts).



Ampsin-Neuville : mise à l'eau de la barrière électrique



Montage de la barrière électrique à Ampsin

Amélioration du rendement de la centrale de Ringvaart à Gand, après une révision approfondie

En 2022, la centrale à cycle combiné gaz située le long du canal Ringvaart à Gand a fait l'objet d'une révision approfondie, durant quatre mois. Ces travaux ont permis d'améliorer son rendement et d'allonger sa durée de vie de plusieurs années.

Au cours de cet entretien planifié, la turbine à gaz ainsi que la turbine à vapeur à trois niveaux (haute tension, moyenne tension et basse tension) ont été entièrement ouvertes pour permettre la réalisation d'une inspection et de réparations. Il s'agissait de la révision la plus importante effectuée sur le site Ringvaart depuis sa mise en service en 1997.

Le rotor haute et moyenne pression de la turbine à vapeur a été transporté en Allemagne pour être soumis à une révision approfondie dans l'atelier du constructeur.



Après l'inspection du compresseur de la turbine à gaz, les paliers et quelques ensembles d'aubes de stator ont été remplacés. Les pièces utilisées pour la combustion et la turbine ont été renouvelées.

Les rotors de la turbine à vapeur ont été entièrement démontés pour être envoyés à l'atelier du fournisseur en Allemagne où ils ont fait l'objet d'une inspection, de réparations et d'un équilibrage. En outre, dans la partie basse pression, neuf aubes de la dernière rangée, qui est également la rangée la plus importante, ont été remplacées, en raison d'une usure constatée au pied de ces aubes.

Pour finir, l'ensemble du système de contrôle informatisé de la turbine à vapeur et de l'alternateur a été modernisé et intégré au système de supervision existant, facilitant ainsi l'entretien et améliorant la fiabilité de la centrale.

Diminution des émissions par kilowattheure produit

Grâce à cette révision, le rendement de la centrale a légèrement augmenté, ce qui permet une diminution d'environ 3 500 tonnes d'émissions de CO₂ par an, en fonction du nombre d'heures de fonctionnement.

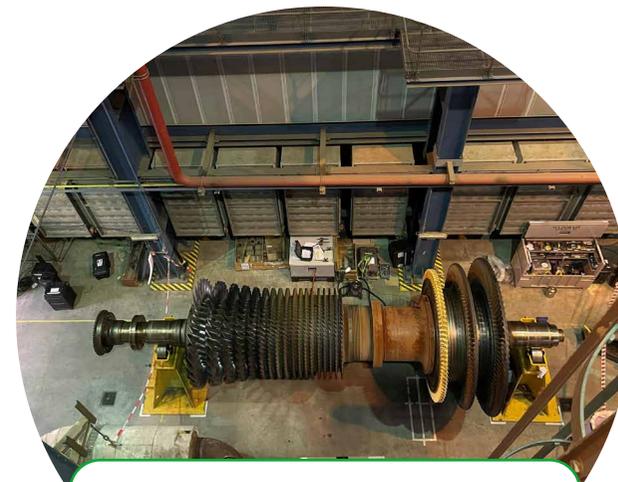
L'augmentation des vibrations, qui avait entraîné l'arrêt complet de l'installation pendant une semaine en janvier 2022, n'a plus été observée lors des mesures effectuées après la révision.

Dans le cadre de cet entretien, 70 entreprises différentes étaient mobilisées chaque jour sur le site et 60 000 heures-

personnes externes ont été prestées. Aucun incident entraînant un arrêt de travail n'a été signalé.

Les travaux ont duré un mois de plus que prévu notamment du fait de problèmes rencontrés lors du transport du rotor basse pression de la turbine à vapeur et de quelques travaux de réparation imprévus. La centrale a été mise à l'arrêt le 1^{er} avril et redémarrée le 4 août.

Cette révision a permis d'allonger la durée de vie de la centrale de plusieurs années.



Le rotor, la partie rotative de la turbine à gaz, a été retiré du stator à des fins d'inspection.

Travaux préparatoires à la construction du nouveau cycle combiné gaz de Seraing

Lancé en avril 2022, le chantier préparatoire à la construction d'une centrale électrique de type Turbine Gaz-Vapeur (TGV) sur l'ancien site Valfil à Seraing s'est terminé avec succès en novembre. La construction de la centrale de 870 MW, co-financée avec un fonds d'infrastructures, a pu commencer dès décembre.

Une nouvelle centrale pour soutenir l'électrification des usages

Les centrales à cycle combiné de dernière génération constituent, à l'heure actuelle en Belgique, le meilleur compromis possible pour pallier les intermittences des énergies renouvelables et favoriser leur développement. Avec un rendement de 63%, la future centrale émettra environ 320 kg de CO₂ par MWh, soit 20% de moins que la centrale actuelle.

La nouvelle centrale pourra contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau des usages. En effet, même lorsque l'électricité est produite par un cycle combiné gaz, un rechargement électrique émet moins de gaz à effet de serre qu'un plein diesel ou essence. La même optimisation globale concerne les pompes à chaleur, dont les émissions sont très inférieures à celles d'une chaudière à gaz (-63,5% pour une pompe à chaleur de dernière génération).

Des possibilités de décarbonation in situ

La technologie sélectionnée pour la nouvelle centrale de Seraing peut fonctionner avec un mélange intégrant de l'hydrogène (dans une proportion de 50% en volume, permettant une réduction des émissions de 23%).

En outre, le site de Seraing dispose des espaces nécessaires pour le déploiement de technologies pilotes de décarbonation ou de capture de CO₂.

Le projet de construction d'une nouvelle centrale TGV d'une puissance de 870 MW dans le parc d'activité du Val à Seraing s'inscrit dans le cadre du mécanisme de rémunération des capacités mis en place à l'initiative du Gouvernement fédéral. Ce mécanisme a pour but de garantir la sécurité d'approvisionnement du pays à partir des années 2025-2026.

Le projet de Luminus n'avait pas été retenu lors d'un premier appel d'offres, en novembre 2021. Mais l'un des projets sélectionnés par Elia n'ayant pas obtenu les permis requis, le gouvernement fédéral a demandé, le 25 mars 2022, l'organisation d'une nouvelle consultation.

Un projet sélectionné en avril 2022

L'offre de Luminus a finalement été retenue mi-avril, ce qui a permis à Luminus de lancer les travaux préalables à la construction dès fin avril.

Si l'ancienne usine Valfil avait été démontée lorsqu'elle a cessé ses activités dans les années 1980, les fondations étaient toujours en place. Leur démolition était une opération d'autant plus difficile qu'il fallait préserver l'immense tunnel d'évacuation de 4 m de large et de 6 m de hauteur creusé dans le sol afin de diriger les eaux pluviales de la ville de Seraing vers la Meuse.

Il s'agissait aussi de gérer minutieusement l'excavation des terres polluées, afin de garantir un traitement spécifique en fonction des polluants identifiés.

Ce projet impliquait la suppression ou la relocalisation d'impétrants, notamment celle de la conduite

d'alimentation en gaz. Les équipes ont pu compter sur la collaboration efficace de Fluxys et des collègues de la centrale existante pour mener le projet à bien.

Collaboration efficace de tous les intervenants

Une trentaine de personnes cohabitaient quotidiennement sur site afin de garantir la bonne exécution des travaux.

Le nouveau tracé du RAVeL a été dessiné avec le Service Public de Wallonie, et la mise à niveau des sols a été réalisée d'après les calculs du bureau d'études Greisch.

Aucun accident chômant n'a été déploré durant le chantier.



La conduite d'alimentation en gaz a dû être relocalisée.



Les anciennes fondations en cours de démolition.

La Ville de Charleroi investit pour réduire de 51 % la consommation énergétique de seize bâtiments, grâce à Luminus Solutions

Cinquante-sept millions d'euros : c'est le montant des investissements prévus dans le cadre du contrat de performance énergétique (CPE) signé en septembre 2022 entre Luminus Solutions et la ville de Charleroi. Ce contrat concerne la rénovation de seize bâtiments communaux.

Le 7 septembre 2022, Luminus Solutions a signé un ambitieux contrat de performance énergétique avec la ville de Charleroi. Objectif de la ville : réduire structurellement la consommation d'énergie de seize bâtiments communaux. Piloté par RenoWatt¹, le programme de transition énergétique de la Région wallonne, l'appel d'offres visait la conception et la mise en œuvre d'une importante rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que l'exploitation et la maintenance des installations, avec des engagements de performance durant quinze ans.

Signature du contrat de performance énergétique, le 7 septembre 2022. De gauche à droite : Philippe Henry, ministre wallon du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures ; Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi ; Grégoire Dallemagne, CEO de Luminus ; Olivier Bouchat, vice-président de la SRIW (Société Régionale d'Investissement de Wallonie) et Raoul Nihart, CEO de Luminus Solutions.



Un investissement de 57 millions d'euros

Le projet concerne huit grandes écoles, six complexes sportifs, une crèche et une salle polyvalente. Les études de détails et la réalisation des travaux dureront environ trois ans. Ils seront suivis d'une année de démonstration de l'atteinte des performances énergétiques.

À cet égard, Luminus Solutions s'est engagé à atteindre 51 % d'économies d'énergie à la fin des travaux - et jusqu'à la fin du contrat de quinze ans. La réduction des émissions de gaz à effet de serre associée atteint environ 2 258 tonnes de CO₂ par an, soit une réduction de 58% par rapport à l'empreinte carbone actuelle.

La maintenance déjà confiée à Luminus Solutions

Le programme de travaux doit débuter au second trimestre 2023 avec les premières opérations de mises en conformité, avant le commencement des gros travaux fin 2023. Les travaux comprennent l'isolation des façades, le remplacement des châssis, la modernisation de l'éclairage, la rénovation des chaufferies, la mise en place de régulations efficaces, l'installation de systèmes de ventilation performants et le placement de panneaux photovoltaïques. A cela s'ajoute la mise en service d'une chaudière biomasse.

Les équipes maintenance de Luminus Solutions ont quant à elles démarré les activités d'entretien des différents sites dès le mois de novembre 2022.

Des actions de sensibilisation des occupants sont prévues

Parallèlement à la réalisation des travaux, la formation et l'information des utilisateurs des bâtiments concernés sont essentielles. Il s'agit en effet d'adopter les bons gestes pour garantir l'efficacité maximale des dispositifs mis en place.

La transmission de ces bonnes pratiques repose sur trois piliers : former les équipes techniques aux bonnes pratiques de maintenance, sensibiliser les occupants des bâtiments à la sobriété énergétique, informer sur la performance réalisée en matière de réduction de la consommation énergétique via des écrans ou des panneaux d'affichage.

26 000 heures de travail social

Parmi les critères d'attribution liés à l'appel d'offres lancé par RenoWatt et la ville de Charleroi, figurait la limitation de l'empreinte carbone pour la réalisation des travaux. Ce critère cadre parfaitement avec les pratiques de Luminus Solutions, qui travaille toujours en lien avec des entreprises locales.

Il est par ailleurs prévu dans le contrat que 26 000 heures de travail soient effectuées par des entreprises d'insertion sociale ou de travail adapté ou par des stagiaires en réinsertion professionnelle. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour l'emploi dans la région.

¹ Renowatt est un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics désormais mis en œuvre au niveau de la région wallonne, après une phase pilote au niveau de la province de Liège, de 2014 à 2017.

Contrat de performance énergétique de Saint-Nicolas : démarrage des travaux en mars

Les travaux prévus dans le cadre du contrat de performance énergétique (CPE) conclu en 2021 entre la commune de Saint-Nicolas et Luminus Solutions, ont bien avancé en 2022. Grâce à ce contrat de 8,5 millions d'euros, il est prévu de rénover neuf des bâtiments les plus importants de la ville. Le contrat garantit à Saint-Nicolas une économie annuelle de 39% des coûts énergétiques associés aux bâtiments concernés, soit une diminution des émissions de CO₂ de 2 600 tonnes sur dix ans.

Après une phase d'études de trois mois, Luminus Solutions a commencé les travaux en mars 2022.

Tout d'abord, les travaux liés au nouvel éclairage de la salle d'exposition du musée STEM ont été finalisés en avril. Les fenêtres et menuiseries extérieures de l'école primaire De Droomballon ont été remplacées en août et les travaux dans cette école se sont achevés en octobre. En décembre, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits

du hall des sports De Witte Molen, de la Welzijnshuis et du musée STEM. Par ailleurs, afin de vérifier leur conformité, les chaufferies de la Welzijnshuis, des académies de musique et d'art ainsi que de l'école De Droomballon ont été inspectées, de même que les installations à basse tension et l'éclairage d'urgence de tous les bâtiments concernés par le contrat.

De multiples compétences sollicitées

Le contrat prévoit d'autres travaux en 2023, plus précisément la mise en service après rénovation ou adaptation des installations CVC¹ du hall des sports De Witte Molen, du théâtre de la ville et du musée STEM. En outre, les toits du musée, du hall des sports et des tours du théâtre doivent être rénovés et isolés. La conformité de la chaufferie du bâtiment de la police doit également être vérifiée en 2023.

Les installations techniques des neuf bâtiments de la ville seront exploitées et entretenues par Luminus Solutions pendant dix ans.

Grâce à ce contrat de performance énergétique, la ville de Saint-Nicolas pourra diminuer ses émissions de CO₂ de 2 600 tonnes sur toute la durée du contrat.

Le contrat prévoit l'installation d'une nouvelle chaudière sur le toit du théâtre de la ville.

De nouveaux systèmes de ventilation ont été installés sur le toit du hall des sports Witte Molen.



¹ L'abréviation CVC signifie chauffage, ventilation et climatisation.

Une solution UPS dynamique pour la station de pompage de Farys à Buggenhout

Préserver les canalisations d'alimentation en eau potable des dégâts engendrés par une possible coupure d'électricité, tel était l'objectif de la société de distribution d'eau Farys, lorsqu'elle a choisi Luminus Solutions pour installer un système UPS¹ dynamique à la station de pompage de Buggenhout.

Depuis juin 2022, la station de pompage exploitée par Farys à Buggenhout (Flandre orientale) est à l'abri des pannes d'électricité et surtout des dégâts structurels qu'elles sont susceptibles d'occasionner à l'installation. En effet, en cas de coupure de courant, le nouveau système UPS¹ dynamique raccordé à l'installation permet d'éviter toute rupture de l'alimentation électrique. Celle-ci provoquerait inévitablement une onde de pression, communément appelée « coup de bélier », qui peut endommager les canalisations et générer d'importantes pertes d'eau potable – alors même que cette ressource devient rare.

Intégration du dispositif dans un container

C'est un système UPS dynamique d'une puissance nominale de 1 000 kVA qui a été intégré dans un container, dont le poids atteint 40 tonnes. Amené sur place par camion, ce container présente deux avantages pratiques : il permet un accès plus aisé à l'installation et un refroidissement optimal, grâce à un système de ventilation par le toit. Un dispositif de réduction du bruit a aussi été mis en place.

La mise en œuvre de ce projet a impliqué plusieurs partenaires, parmi lesquels Newelec. Cette filiale du groupe Luminus a pris en charge les travaux électriques, notamment la pose du câblage de puissance sous-terrain et le câblage de contrôle dans le conteneur.

Le premier système de ce type utilisé par une compagnie de distribution d'eau

Les systèmes UPS dynamiques sont fréquemment utilisés pour garantir l'alimentation électrique de data centers, en Belgique ou ailleurs en Europe. C'est la première fois qu'une entreprise belge de distribution d'eau a recours à ce type de système pour assurer la sécurité d'une station de pompage. Pour le CEO de Luminus Solutions, Raoul Nihart, cette innovation répond à la volonté de l'entreprise de participer à la protection des infrastructures critiques en Belgique.

Un contrat de maintenance conclu pour une période de dix ans

L'installation est contrôlée à distance par Luminus Solutions dans le cadre d'un contrat de maintenance d'une durée de dix ans, signé avec Farys pour garantir l'approvisionnement en eau potable de toute la région.



Le container posé sur une dalle en béton avec ses deux tours de ventilation et le système de réduction de bruit installé sur le toit. Un moteur diesel capable de démarrer en dix secondes rend possible le fonctionnement de l'installation pendant 25 heures durant une coupure électrique du réseau.



Équipement et acheminement du container avant installation.

¹ Uninterruptible Power Supply ou Système d'alimentation électrique non interruptible.

Cliniques universitaires Saint-Luc : réduction des émissions par kilowattheure produit grâce à la cogénération

La nouvelle unité de cogénération des Cliniques universitaires Saint-Luc à Woluwe-Saint-Lambert est opérationnelle depuis novembre 2022, après plus d'un an de travaux.

Produire plus d'énergie, à moindre coût, avec un impact environnemental réduit

L'appel d'offres européen remporté par Luminus Solutions en juillet 2021 s'est concrétisé en 2022 par l'installation d'une cogénération au gaz comprenant trois unités connectées au réseau existant.

Il s'agissait de satisfaire les besoins croissants des Cliniques Saint-Luc en matière de chaleur et d'électricité, sans dépendre de sources d'énergie intermittentes, tout en faisant baisser le montant de la facture énergétique et en réduisant les émissions de CO₂ par kilowattheure produit. Par rapport à un système de référence, qui fournirait séparément les mêmes quantités de chaleur et d'électricité, la réduction de volume des émissions est estimée à -21%.

Le choix de trois moteurs identiques développant chacun une puissance de 1 179 kW électriques (soit 3,6 kW électriques au total) offre une plus grande flexibilité, notamment lors des opérations de maintenance. Et lorsque tous les moteurs sont opérationnels, leur programmation en cascade permet de toujours solliciter les trois moteurs dans les mêmes proportions.

Le rendement électrique des moteurs s'élève à 41 %. Actuellement, la température de retour maximum du réseau de chaleur tourne autour de 80°C. L'un des objectifs consiste à la ramener à l'avenir à 70°C environ, afin d'utiliser davantage la chaleur résiduelle des moteurs.

Un planning serré

Le cahier des charges initial prévoyait onze mois pour la réalisation des travaux, un calendrier très ambitieux pour un chantier de cette ampleur, surtout compte tenu des tensions constatées au niveau des approvisionnements durant la période post crise sanitaire. Les travaux ont finalement été terminés avec six semaines de retard. Des ajustements ont été nécessaires en cours de route pour garder le budget sous contrôle, compte tenu de la hausse des prix des matières premières.

Un contrat de maintenance et d'exploitation de dix ans

La dernière phase du projet, dédiée à la maintenance et à l'exploitation de l'unité de cogénération, a été lancée en novembre 2022 pour une période de dix ans. Le contrat prévoit ensuite la possibilité d'une prolongation pour cinq années supplémentaires.

Cette installation de près de sept mètres de hauteur alimente l'hôpital en électricité et en chaleur. Une nouvelle dalle de béton a dû être réalisée dans la chaufferie pour supporter le poids des trois moteurs.



Pose de 4 034 panneaux solaires par Insaver sur le toit des éditions Brepols

Grâce aux panneaux solaires installés sur le toit du bâtiment occupé par les éditions Brepols à Turnhout, ce sont environ 184 tonnes de CO₂ qui ne seront pas émises chaque année.

L'installation de 4 034 panneaux sur les toits plats du site des éditions Brepols a nécessité un système de supports très spécifique.

171 jours. C'est la durée du chantier dédié à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'usine Brepols, entreprise spécialisée dans l'édition d'agendas à Turnhout, en province d'Anvers.

Lancés le 16 mai, les travaux se sont terminés à l'automne et l'installation a été mise en service le 3 novembre, après le passage des équipes d'OCB pour effectuer le contrôle final de l'installation.

Les 4 034 panneaux qui couvrent à présent la toiture plate du bâtiment affichent une capacité totale de 1 815,3 kWc. Douze onduleurs complètent l'installation. La production annuelle d'électricité est estimée à 1 685 MWh, dont 69 % devraient être utilisés en autoconsommation, ce qui doit permettre à Brepols d'éviter l'émission d'environ 184 tonnes¹ de CO₂ chaque année.

Ce chantier a nécessité une préparation minutieuse. Les caractéristiques techniques du toit ne permettaient en effet pas d'utiliser le système de fixation classique des panneaux photovoltaïques. Lors de la phase de conception, il a donc fallu trouver une solution pour ne pas imposer de contraintes trop lourdes

à la toiture, ce qui aurait pu mettre en péril la stabilité du bâtiment. Un système de supports a dès lors été mis en place tous les six mètres, en superposition du toit, pour soulager la structure.

Aucun accident du travail n'a été déploré sur ce chantier qui a impliqué de nombreux partenaires extérieurs, notamment ATS, filiale de Luminus, pour l'installation du tableau de sécurité et du coupe-circuit principal.

Une qualité de service saluée par le client

Philippe Pissens, directeur administratif et financier de Brepols, salue le professionnalisme d'Insaver dans la réalisation de ce projet.

Une offre détaillée, des matériaux de qualité, une projection claire concernant le retour sur investissement, un accompagnement précis sur le plan administratif : autant de qualités qui l'ont séduit dans la réalisation de ce projet d'envergure pour son entreprise. Selon les prévisions, le montant de la facture énergétique de Brepols devrait être réduit de moitié à la suite de cet investissement.

¹ Calcul réalisé sur la base de facteurs d'émission tenant compte du cycle de vie : 48 gCO₂e/kWh pour le photovoltaïque (référence GIEC 2014) et 157 gCO₂e/kWh pour le mix énergétique belge (référence AIE 2021).

ATS installe des bornes de recharge supplémentaires à Merelbeke et les met à la disposition du public

En soutien à l'électrification de la mobilité, Luminus propose des solutions de recharge pour les entreprises et les particuliers, en collaboration étroite avec ses filiales ATS et Newelec. En raison de la croissance du nombre de véhicules 100% électriques ou hybrides, les clients recherchent un mix de solutions de recharge classique ou rapide, tant à domicile, qu'au travail ou lors de leurs déplacements.

Luminus et sa filiale ATS sont pleinement engagées dans l'électrification de leur flotte de véhicules. Outre les chargeurs ordinaires, la demande de chargeurs rapides augmente sans cesse car elle répond aux besoins des conducteurs qui ont peu de temps, comme les visiteurs externes.

C'est pourquoi en 2022, ATS a ajouté deux chargeurs rapides et dix chargeurs ordinaires à son infrastructure de recharge, qui comptait déjà 14 bornes à chargement lent, sur le parking du siège de Merelbeke, près de Gand.

Les chargeurs rapides – ou chargeurs DC – nouvellement installés utilisent du courant continu et ont une puissance de 120 kW. Chaque borne est dotée de deux branchements, ce qui permet de recharger deux voitures en même temps. Si les deux branchements sont utilisés, une puissance de 60 kW est disponible pour chaque voiture. Les chargeurs rapides permettent de recharger la batterie à 80 %, en 30 à 60 minutes, selon le type de voiture.

Les chargeurs ordinaires – ou chargeurs AC – utilisent du courant alternatif, c'est-à-dire le courant habituellement fourni par le réseau électrique. Leur puissance est de 22 kW. Ces bornes de recharge peuvent aussi accueillir deux voitures en même temps. La puissance disponible diminue alors à 11 kW par voiture, ce qui est largement suffisant pour la grande majorité des voitures électriques. Les chargeurs AC permettent, selon le type de voiture, de charger la batterie jusqu'à 80 % en 4 à 6 heures.

¹ L'équilibrage de la charge (load balancing) est une technique qui prend en compte les flux d'énergie disponibles lors du processus de recharge. La borne de recharge adapte sa vitesse de charge en fonction du niveau de la demande.

Luminus a installé des solutions de recharge chez plusieurs clients professionnels en 2022, en collaboration avec ses filiales ATS et Newelec. Par exemple, Newelec a installé 94 bornes de recharge à l'aéroport de Liège en 2022 et prévoit d'en installer encore 151 en 2023.

Gestion intelligente des recharges

Compte tenu de l'introduction en Flandre, à compter de 2023, d'un nouveau tarif tenant compte des capacités d'autoproduction, il est important de gérer l'infrastructure de recharge de façon intelligente. En vue de cette évolution, ATS a couplé son infrastructure de recharge au système « SmartKit » de gestion de l'énergie. Ce système fournit à ATS un aperçu et un contrôle des flux d'énergie disponibles sur l'ensemble du site. L'outil intégré d'équilibrage de la charge¹ garantit que les voitures sont chargées au meilleur moment, en fonction des énergies renouvelables disponibles ou du profil de l'utilisateur. ATS évite ainsi que le niveau de demande d'énergie du réseau ne soit trop important à un moment donné.

ATS a en outre rendu son infrastructure de recharge accessible au public. De cette façon, les riverains peuvent utiliser les bornes de recharge rapide et ordinaire du Groupe ATS en dehors des heures de bureau, pendant le week-end et les jours fériés.

L'infrastructure de recharge d'ATS a été inaugurée sur le site de Merelbeke le 25 novembre 2022.

De gauche à droite : Chris Corijn, co-CEO d'ATS ; Frank Schoonacker, Director Corporate Affairs Luminus ; René Schepens, fondateur du Groupe ATS ; Filip Thienpont, bourgmestre de Merelbeke ; Egbert Lachaert, premier échevin de Merelbeke ; Tim De Keukelaere, échevin de la durabilité et Hendrik Aelbrecht, co-CEO d'ATS.



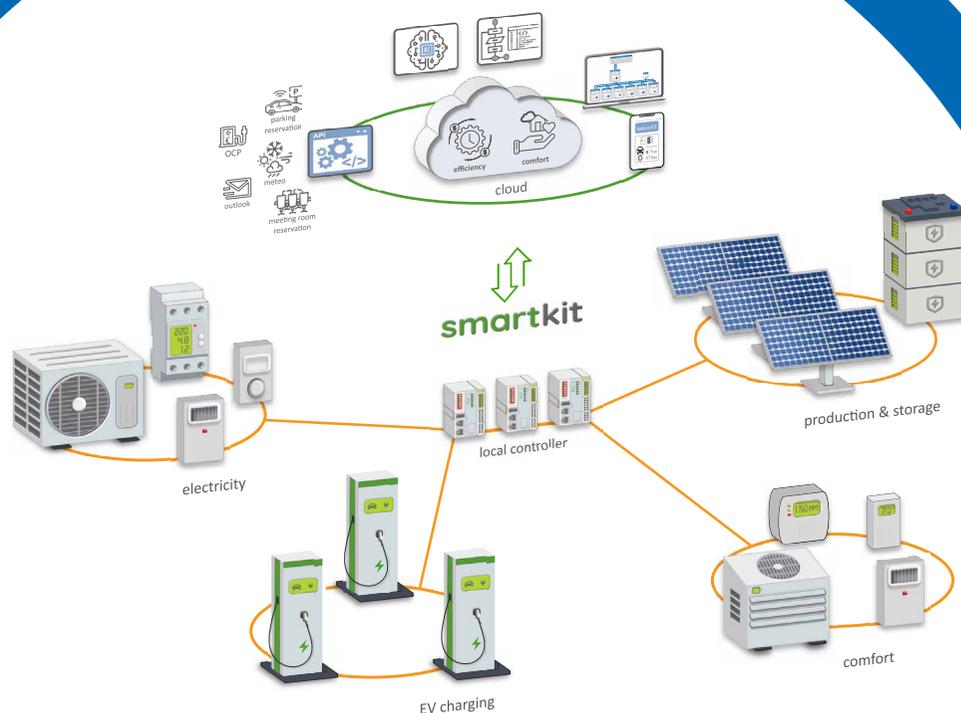
Gestion intelligente de la consommation d'énergie des bâtiments : une installation pilote à Bruxelles

L'efficacité énergétique des bâtiments est un levier de décarbonation très important. C'est la raison pour laquelle Luminus a voulu tester le SmartKit, un outil multidisciplinaire de gestion de l'énergie, dans les locaux de son siège social de Bruxelles, dès 2021. L'installation de ce système a permis de réaliser des économies de gaz et d'électricité en 2022.

Le bâtiment qu'occupe le siège social de Luminus à Bruxelles est quasiment passif. Mais il est néanmoins possible d'y apporter des améliorations concernant les installations de chauffage, d'éclairage et de gestion de la ventilation, afin de réduire encore les consommations d'énergie. C'est ainsi qu'un système intelligent de gestion des consommations d'énergie a été installé fin 2021 au siège social de Luminus, avec l'aide des filiales Newelec et ATS. Mis au point par ATS et l'équipe Business Development de Luminus, le « SmartKit » permet de suivre les flux d'énergie disponibles et d'agir en fonction de ces derniers à l'aide d'algorithmes prédéfinis.

L'utilisation de SmartKit permet d'adapter automatiquement l'éclairage, la ventilation, le chauffage ou encore la climatisation d'une zone ou d'une salle de réunion. Les capteurs sont capables de détecter si une personne est présente dans les locaux et l'outil consulte le système de réservation afin de vérifier si un local va être utilisé au cours de la période à venir. Il est important de pouvoir intervenir à temps, surtout depuis que l'occupation des bureaux est moindre en raison du travail flexible et du télétravail.

L'outil permet non seulement d'éviter toute consommation inutile, mais également de gérer les flux d'énergie disponibles de façon optimale. Par exemple, la solution SmartKit identifie les fortes demandes liées à la recharge de voitures électriques ainsi que les surcharges éventuelles liées aux panneaux solaires. Ce repérage permet à l'outil de lisser les consommations, pour alimenter au meilleur moment les bornes de recharge ou les pompes à chaleur.



SmartKit relie les différents systèmes et les contrôle de façon centralisée. L'utilisateur peut ainsi avoir la main sur la gestion de l'énergie. En 2022, cet outil a également été installé par ATS chez des clients, tels que l'hôpital « Universitair Ziekenhuis Brussel » et l'entreprise de construction Denys.

Effacité énergétique et accès par les transports en commun : deux critères clés pour le choix des nouveaux bureaux à Anvers

A l'époque du rachat d'Essent Belgium par Luminus en 2021, les équipes anversoises travaillaient dans un bâtiment situé à Kontich. Celui-ci ne répondait pas aux exigences de Luminus en matière d'efficacité énergétique et de compatibilité avec la mobilité douce. C'est ainsi qu'il a été décidé, et assez vite annoncé aux équipes, qu'un déménagement serait mis en oeuvre dès que possible. Celui-ci a pu avoir lieu au printemps 2022.

Le nouveau site anversoises de Luminus, Post X, situé le long du Borsbeeksebrug à Berchem, a été officiellement inauguré le 2 mai 2022. Le bâtiment se trouve juste à côté de la gare de Berchem, dans la zone basses émissions d'Anvers. Il est facilement accessible en vélo et en transports en commun. Ce sont pas moins de quatre autoroutes cyclables qui mènent au site de Post X. Le parking abrite 40 bornes de recharge.



Le site de Post X est situé près de la gare d'Anvers-Berchem.

La performance énergétique globale des bureaux atteint un niveau Ew48, avec une consommation de 80,12 kWh/m³, ce qui correspond à une très faible consommation

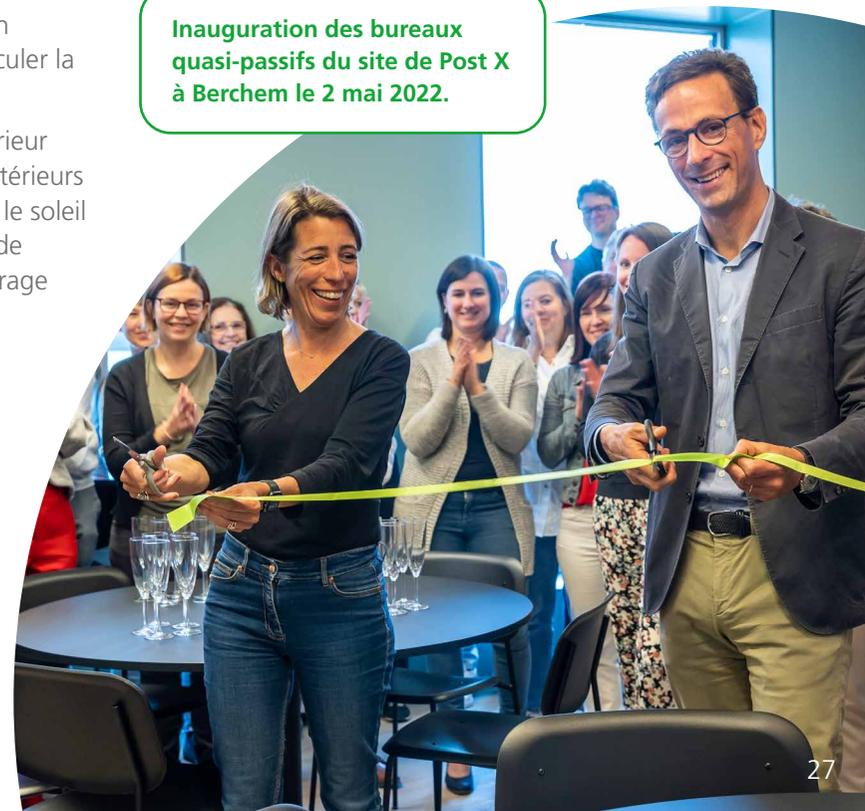
d'énergie pour un bâtiment. Post X a pu atteindre ce niveau de performance du fait d'une très bonne isolation et du recours à une pompe à chaleur géothermique, avec activation d'un noyau de béton (ou ANB). L'ANB consiste à intégrer des conduites de chauffage et de refroidissement dans le béton lors de la phase de construction. En effet, l'une des propriétés du béton est de pouvoir conserver longtemps une certaine température. Ainsi, seul un système de ventilation est nécessaire pour faire circuler la chaleur ou le froid dans les différents espaces.

Par ailleurs, pour éviter que la température à l'intérieur augmente en été, le bâtiment est doté d'écrans extérieurs qui se mettent en place automatiquement lorsque le soleil brille trop fort. Le bâtiment est également équipé de fenêtres et de portes à forte valeur isolante. L'éclairage fonctionne entièrement avec des détecteurs de présence pour éviter tout gaspillage d'électricité.

Les travaux d'électricité de ces nouveaux locaux ont été réalisés par la filiale ATS. L'aménagement de l'espace de bureaux de 600 m² a été conçu en collaboration avec Pami et Progress. Ces partenaires ont été sélectionnés après obtention d'une note élevée concernant certaines conditions relatives à l'emploi local, à l'économie circulaire et à la sélection de matériaux durables. Le mobilier des bureaux de Kontich a été réutilisé autant que possible.

De cette façon, 41 lieux flexibles ont été aménagés à Post X en fonction du principe « activity based working » selon lequel les équipes réservent l'espace approprié au type d'activité à réaliser.

Inauguration des bureaux quasi-passifs du site de Post X à Berchem le 2 mai 2022.





Ce qui vous préoccupe nous préoccupe

La hausse des prix de l'énergie vous cause sans doute des soucis. C'est pourquoi chez Luminus, nous proposons à nos clients 4 actions pour faire face à cette situation :

1-Vérifier que vous bénéficiez du meilleur tarif par rapport à vos besoins et à votre situation. Rendez-vous dans notre outil Check-up tarif, dans votre espace client My Luminus.

2-Limiter votre consommation d'énergie grâce à nos conseils pratiques et chiffrés, à retrouver sur luminus.be/4actions

3-Adapter vos acomptes pour éviter les mauvaises surprises sur votre décompte annuel, directement dans votre espace client My Luminus.

4-Étaler sans frais, le paiement de votre facture de décompte annuel si celui-ci est trop élevé. Rendez-vous dans votre espace client My Luminus et demandez votre étalement en quelques clics.

Pour plus d'informations sur ces 4 actions, rendez-vous sur luminus.be/4actions

Deux campagnes pour aider les clients face à la hausse des prix

En 2022, Luminus a lancé plusieurs actions destinées à limiter les effets de la hausse des prix sur le budget des clients résidentiels. La campagne « Vérifier. Limiter. Adapter. Etaler. » a été lancée en mars, tandis que celle de septembre avait pour slogan « L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas ».

Les actions lancées par différents canaux avaient quatre objectifs :

- inciter les clients à vérifier leur tarif ;
- prodiguer des conseils utiles pour réduire la consommation d'énergie et expliquer les mesures gouvernementales en vigueur ;
- inciter les clients à ajuster le montant de leur acompte mensuel afin qu'il tienne compte des coûts réels ;
- informer les clients des possibilités de demander un échelonnement des paiements en cas de difficultés.

> 200 000
vérifications
de tarifs
réalisées par
les clients

+25%
visiteurs
uniques
sur le blog
Lumiworld

1 sur 4
acceptations
d'ajustement
des acomptes
clients

x 2,5
plans de paiement
volontaires accordés
en 2022 (par
rapport à 2021)



Parce que
l'énergie la moins chère
est celle qu'on
ne consomme pas.

